

L'an de grace mil sept cens vingt quatre le vingt neu
 jour de Juillet apres fiancailles & publication de
 Ban fait par trois Divers Jour de dimanche ou
 aux mesmes paroisse de gerponville
 & de berteville ne s'ensuyvant au cun enpresche
 suivant le Perligat du sieur Laffilley vicair du
 curé de berteville en date du mesme jour du mariage lequel
 est demeuré entre nos mains moy Jean le boucher
 Curé de gerponville ay en ladite Eglise Interrogé Jean

Mariage de
 Jean Bougon
 & Françoise
 Lefebvre